

225C1752
FR0013335742-FS0852

15 octobre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

Fin d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

COGELEC

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 9 octobre 2025, le concert composé des sociétés H.R.C.¹, Meni², Pronoia³, Raise Investissement⁴ et MM. Laurent Caramelle, Patrick Fruneau et Patrice Kluba, a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 octobre 2025, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société COGELEC⁵, et ne plus détenir aucune action COGELEC, à l'exception de 20 actions COGELEC représentant 40 droits de vote, soit 0,00022% du capital et 0,00028% des droits de vote de cette société⁶, détenues individuellement par la société H.R.C.

La répartition du capital de COGELEC parmi les anciens associés de Cogélec Développement est désormais la suivante :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|-----------------------------------|----------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| Laurent Caramelle | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Patrick Fruneau | 0 | 0 | 0 | 0 |
| H.R.C. ¹ | 20 | 0,00022% | 40 | 0,00028% |
| Patrice Kluba | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Meni ² | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pronoia ³ | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Raise Investissement ⁴ | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 20 | 0,00022% | 40 | 0,00028% |

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession hors marché d'actions COGELEC, réalisée indirectement par la cession de la totalité des actions Cogélec Développement au profit de la société Legrand France⁷.

Ces cessions mettent fin au pacte d'associés concertant relatif à Cogélec Développement conclu le 22 juillet 2021 entre les déclarants⁸, ainsi qu'à l'action de concert existant entre la société Cogélec Développement et la société Raise Investissement vis-à-vis de COGELEC.

¹ Société par actions simplifiée (sise Chambrette – 85130 Les Landes-Genusson, France) contrôlée par M. Roger Leclerc.

² Société civile immobilière (sise 95 rue d'Alsace – 49300 Cholet, France) contrôlée par M. Norbert Marchal.

³ Société civile immobilière (sise 51 rue du Puits d'Enfer – 85100 Les Sables d'Olonne, France) contrôlée par M. Patrice Guyet.

⁴ Société par actions simplifiée (sise 39 boulevard de la Tour Maubourg, 75007 Paris) contrôlée par Financière GDB et Pabafajamet.

⁵ Société transférée sur Euronext Growth Paris le 7 décembre 2020.

⁶ Sur la base d'un capital composé de 8 898 048 actions représentant 14 246 376 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁷ Cf. notamment communiqué de la société COGELEC du 8 octobre 2025.

⁸ Cf. D&I221C1885 du 27 juillet 2021.